

DU Intervention Sociale



Durée
1 an



Composante
UFR des lettres,
langues,
sciences
humaines et
des sociétés

Présentation

Objectifs

Le Diplôme Universitaire Supérieur de troisième cycle en intervention sociale (DU S3 C IS), équivalent du Doctorate Social Work (DSW), est une première en France. Il vient couronner la filière intervention sociale de l'Université Sorbonne Paris Nord, avec les BUT Carrières sociales et la Licence Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle, d'un côté, à l'IUT carrières sociales de Bobigny, et de l'autre, les Master IIST et PSTSD sur le campus de Villetaneuse. Ce DU a pour objectif de former des professionnel·les érudit·e·s à et par la recherche, en mesure d'inventer de nouvelles solutions à des problèmes sociaux complexes, de contribuer à l'émergence de nouvelles politiques publiques et de contribuer au développement de leur discipline. Cette formation interdisciplinaire s'appuie sur les ressources internes de l'USPN, l'UFR LLSHS, l'UFR des Sciences économiques et de gestion, l'UFR Droit social et politiques sociales, et enfin, l'UFR Santé, Médecine, Biologie Humaine. Un partenariat avec l'EHESS complétera l'ensemble. Pour la recherche, le DU Supérieur de troisième cycle en intervention sociale sera en lien avec la Chaire Recherche Intervention sociale.

Savoir-faire et compétences

La formation permettra de développer des compétences à et par la recherche. Cet objectif s'appuie sur l'existence de la Chaire Recherches en intervention sociale. La formation à et par le recherche est un moyen essentiel pour habiliter les acteurs du champ à agir sur les situations complexes auxquelles ils ont ou auront à faire face. Cette formation contribuera à la prise en charge des situations complexes qui se rencontrent dans le champ de l'intervention sociale : territoires en difficulté, discriminations, accès aux services publics, développement du pouvoir d'agir des populations...

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de développer des compétences recherche :

de mener une analyse d'une situation sociale complexe, de mener une enquête à son propos et d'expérimenter une proposition d'action c'est-à-dire d'appliquer une démarche scientifique expérimentale au sein du champ de l'intervention sociale

de produire un savoir sous forme d'article scientifique publié dans une revue du champ à propos de la prise en charge d'un problème social

d'organiser une manifestation scientifique pour valoriser les savoirs du champ



de transmettre les savoirs du champ sous la forme d'une formation ou d'un enseignement

de produire des plaidoyers

de participer à l'écriture de nouvelles politiques publiques

Organisation

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances se fait par l'assiduité aux séminaires et par la remise de travaux : en première année, définition du problème, revue des connaissances et projet d'intervention ; en deuxième année, Récits de situation complexe authentique ; troisième année, thèse

Admission

Conditions d'admission

Dépôt d'un projet de thèse qui doit être validé par la commission pédagogique

Modalités de candidature

mi-février à mi-juin de l'année en cours pour une entrée en formation en septembre

Pré-requis obligatoires

Etre titulaire d'un Master en intervention sociale, travail social ou apparenté depuis au moins deux années ; accès par VAP possible

Et après

Insertion professionnelle

Les étudiant-es sont en formation continue. Les débouchés professionnels seront en premier lieu des évolutions de carrière. Leur profil de poste prendra progressivement en compte les deux dimensions de cette formation à savoir pour la moitié du temps de travail effectuer de la recherche en intervention sociale et pour l'autre moitié du temps diriger un organisme de l'intervention sociale, occuper un poste de DG/DGA d'une collectivité territoriale, un poste de la fonction publique d'État, être attaché parlementaire, effectuer des plaidoyers, faire de l'enseignement ou de la formation.

Les titulaires du Diplôme universitaire Supérieur de Troisième Cycle en Intervention Sociale pourront postuler aux fonctions de DG d'organismes du travail social, dans les fonctions de DG/DGA des collectivités territoriales, dans les organismes gouvernementaux nationaux et internationaux (au niveau européen par exemple) du champ de l'intervention sociale, et aussi, comme chargé de plaidoyer, chercheur ou enseignant.

Contacts